



## **Protocole d'adhésion au GFP pour les doctorants de la section Méditerranée à partir de leur 2<sup>ème</sup> année de thèse**

Note : Cette fiche s'adresse aux doctorants en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années de thèse uniquement. Pour les doctorants en 1<sup>ère</sup> année de thèse l'adhésion au GFP est gratuite, voir site internet du GFP : <https://www.gfp.asso.fr> .

Afin que votre adhésion soit prise en charge par la section Méditerranée du GFP, merci de suivre le protocole suivant lors de votre demande d'adhésion :

### **A) Si vous n'êtes pas déjà membre du GFP :**

- Se rendre sur le site internet du GFP à l'adresse internet suivante : <https://www.gfp.asso.fr>
- Cliquer sur l'onglet « **Adhérer au GFP** » (en haut à droite de l'écran)
- entrer votre adresse Email comme demandé et cliquer sur « envoyer »
- Lorsque vous aurez reçu l'Email du GFP intitulé « votre adhésion au GFP », cliquer sur le lien contenu dans cet Email et commencez à remplir les formulaires. Dans l'onglet « **Mes informations** », cocher « **Méditerranée** » au niveau du paragraphe « **section locale** »
- Dans l'onglet « **Formule d'abonnement** », dans la **colonne « GFP »** choisir la formule d'adhésion individuelle « **doctorant 2<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> année** » à un tarif de **30 €** et **cocher « règlement par votre employeur »**. Ne vous en faites pas, ce n'est pas votre employeur qui paiera, mais bien la section Méditerranée du GFP.
- dans l'onglet « **paiement** », choisir le mode de **règlement « par virement bancaire (France et étranger)»**
- Cliquer sur « terminer l'enregistrement ».
- **Envoyer ensuite un email** à Mona Semsarilar [mona.semsarilar@umontpellier.fr](mailto:mona.semsarilar@umontpellier.fr) ayant pour **objet « GFP : Adhésion doctorant au-delà de la 1<sup>ème</sup> année »** et dans lequel vous renseignerez les éléments suivants :
  - Nom,
  - Prénom,
  - Année d'inscription en thèse,
  - Nom du directeur de thèse,
  - laboratoire de recherche dans lequel vous effectuez votre thèse,
  - adresse professionnelle
  - date à laquelle vous avez effectué votre demande d'adhésion au GFP.Votre adhésion sera alors prise en charge dans les semaines à venir.



**B) Si vous êtes déjà membre du GFP :**

- Se rendre sur le site internet du GFP à l'adresse internet suivante : <https://www.gfp.asso.fr>
- Cliquer sur l'onglet « **Espace Adhérents** » (en haut à droite de l'écran) et vous connecter en tapant votre e-mail et mot de passe (si vous ne connaissez pas votre mot de passe, cliquer sur "Mot de passe oublié ?" et reconnectez vous)
- Aller sur votre **profil**
- Dans l'onglet "**Mes adhésions**", qui récapitule votre dernière adhésion individuelle (formule d'adhésion choisie, tarif, date d'expiration), cliquer sur le bouton "**renouveler mon abonnement**" **situé en bas à droite**,
- Une fenêtre s'ouvrira et vous serez invité à vérifier vos données.
- Dans l'onglet "**Formule d'abonnement**", Dans la **colonne « GFP »** choisir la formule d'adhésion individuelle « **doctorant 2<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> année** » à un tarif de **30 €** et **cocher « règlement par votre employeur »**. Ne vous en faites pas, ce n'est pas votre employeur qui paiera, mais bien la section Méditerranée du GFP.
- Dans l'onglet « **paiement** », choisir le mode de **règlement « par virement bancaire (France et étranger)»**
- Cliquer sur « terminer l'enregistrement ».
- **Envoyer ensuite un email** à Mona Semsarilar [mona.semsarilar@umontpellier.fr](mailto:mona.semsarilar@umontpellier.fr) ayant pour **objet « GFP : Adhésion doctorant au-delà de la 1<sup>ème</sup> année »** et dans lequel vous renseignerez les éléments suivants :
  - Nom,
  - Prénom,
  - Année d'inscription en thèse,
  - Nom du directeur de thèse,
  - Laboratoire de recherche dans lequel vous effectuez votre thèse,
  - Adresse professionnelle
  - Date à laquelle vous avez effectué votre demande d'adhésion au GFP.Votre adhésion sera alors prise en charge dans les semaines à venir.

Remarque : Il est important d'aller jusqu'au bout de la procédure pour éviter tout blocage informatique au niveau administrateur.